

Saint-Égrève

le journal

N° 257
MAI 2019



Le Parlement européen,
votre voix en Europe !



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS
GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ
LOCATION

VOREPPE
62 imp. J. de la Fontaine



2P+C 2e ét. 40,21 m². Bon état.
Grand balcon. Chauff ind élect.
Loyer 588 € + ch. 10 €. FA
520 € dont EDL 120 €. Caution
575 €. Dispo de suite. DPE F.

SAINT-EGREVE
24, rue A. Muguet



1P+C 27,65 m², 9e ét. avec asc.
Calme. Cave et cellier privatifs.
Loyer 380 €. + ch. 60 € (chauf.
inclus). FA 351 € dont EDL 81 €. Caution
380 €. Dispo 01/05. DPE : E.

SAINT-EGREVE
2 rue du Néron



2 P+C meublé 45,27 m², 2e ét.
TBE. Calme. Cave. Chauff ind gaz.
Loyer 585 € + ch. 50 €. FA 585 €
dont EDL 135 €. Caution 1230 €. Dispo de suite.

SAINT-EGREVE
63, av. Gal de Gaulle



Imm. récent. 3 P+C équip 68,46 m².
1^{er} ét. asc. Terrasse 12,45 m². Gara-
ge. Loyer 817 € (chauf. inclus) + ch.
100 €. FA 880 € dont EDL 200 €. Caution
817 €. Dispo 09/05. DPE : B.

LE FONTANIL
25 Grande Rue



Villa 5P+C 125 m². 4 ch. 2 SdB. 2 wc.
2 caves. Terrain clos 800 m². Chauff
ind gaz. Loyer 1200 € + ch. 10 €. FA
1200 € dont EDL 276 €. Caution
1200 €. Dispo de suite. DPE : D

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940

À ST-ÉGRÈVE
T3/T4

RÉSIDENCE
HAUT DE GAMME
Secteur Mairie



- Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud



04 76 15 21 21

trignat.fr



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Égrève

Votez, participez, exprimez-vous et profitez du cadre démocratique qui nous est offert et que nous devons protéger. Le 26 mai prochain, les Européens éliront leurs représentants au Parlement de l'Union européenne. Si je comprends les griefs et que j'en partage certains, je ne peux me satisfaire de voir l'abstention monter, les idées extrémistes et non démocratiques gagner du terrain et la défiance être légion. Que ce soit au niveau local, national comme européen, toute organisation est bien sûr perfectible, mais nous devons aussi nous rappeler la chance que nous avons de ne pas connaître la guerre ou la famine. L'Europe, tout comme notre système démocratique, nous protège d'heures de l'Histoire que nous n'avons certainement pas envie de revivre, mais trop l'oublie, trop souvent. Comme dans toute organisation il faut s'investir pour améliorer le système et non pas simplement remettre en cause celui-ci. Sans cela nous savons vers quoi nous risquons de basculer.

Comment peut-on protester sans participer ? Comment peut-on revendiquer sans s'investir ? Je pense que la Nation et l'esprit européen se construisent au quotidien par petites touches et que chaque citoyen a non seulement le droit mais le devoir de participer à l'élaboration de notre société, pour qu'elle soit plus vertueuse, qu'elle prenne en compte le changement climatique et qu'elle soit proche de chacun. Tout cela demande des efforts, de la confiance et la compréhension des contraintes qui sont face à nous. Les hommes et les femmes politiques ne pourront y arriver seuls, c'est pourquoi il est essentiel que chacun s'investisse. Je terminerai en citant un grand Homme qui connaît l'importance de la paix, Winston Churchill, "La démocratie est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres".

Daniel BOISSET

sommaire n°257

4-9 | les actualités

Une ville toute en couleurs
L'arme à l'œil bis
Des vacances très actives
Que d'eau, que d'eau !



I la ville

10-11

Solidarité

Nouvelle gestion pour la Maison du lac

Environnement

Saint-Égrève entre dans la zone de circulation restreinte

I Dossier 12-15

Elections européennes

Le Parlement européen : votre voix en Europe !



I les loisirs 16-19

Focus

Damien Perrier : le pouvoir de la pensée

Evénements

Les arts du récit reviennent

En route pour Karben



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



Une ville toute en couleurs

Premier essai et coup de maître pour le premier salon régional de l'aquarelle de Saint-Egrève. Durant 15 jours, les 21 artistes invités par la commune à présenter leurs œuvres et à parler de leur art ont attiré de très nombreux visiteurs. Retour en images sur un événement qui devrait être le premier d'une longue série...



La foule des grands jours a envahi les salons de l'hôtel de ville et la maison Borel pour découvrir les travaux de 21 artistes



Un jury d'experts a passé au crible l'ensemble des travaux proposés dans le cadre de l'exposition pour décerner le premier "prix du jury" d'une valeur de 1000 €



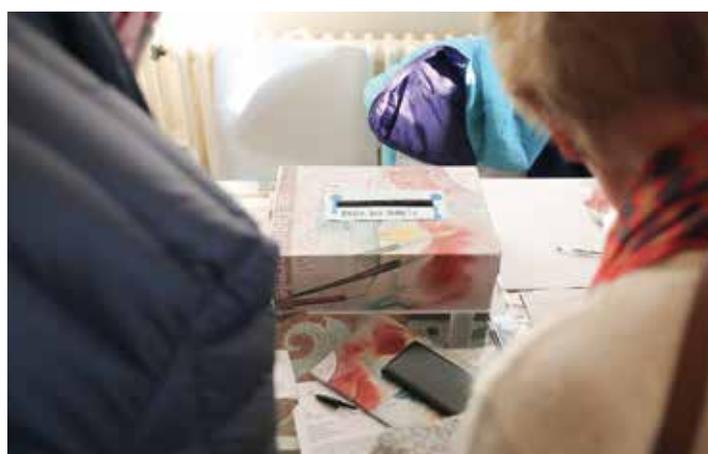
Francis Cordoba, qui a obtenu le premier prix du jury du Salon régional de Saint-Egrève, a proposé une conférence-démonstration sur l'aquarelle par principe indirect à la bibliothèque Barnave



En plus de l'exposition "carnet de voyage" de l'association Haut en couleurs, la bibliothèque Barnave a accueilli différents événements comme les ateliers découvertes animés par Marie-Pierre Coiffard et Agnès Anselme



Démonstrations et stages ont aussi été mis en œuvre pour permettre à chacun de découvrir quelques-unes des infinies nuances des techniques de l'aquarelle



Tout au long du salon, le public a été invité à voter pour son œuvre préférée. Dimanche 14 avril ce choix a finalement été révélé et c'est "Le torrent du pleynet VI" de Régis Coulomb qui a emporté les faveurs des visiteurs



Le salon de l'aquarelle en vidéo sur www.youtube.com

AVRIL

Mardi
16

Zapping du mois



Séance découverte

Pendant les vacances de printemps, le pôle jeunesse fait rimer aventure avec culture. En effet, parmi les innombrables activités proposées aux jeunes saint-égrévois, ces derniers ont pu partir explorer les grottes de Choranche. L'occasion de se plonger dans les profondeurs de la région et d'en apprendre un peu plus sur son histoire géologique.

SEJOURS D'ETE : les vacances d'été se préparent dès à présent avec le pôle jeunesse. Les inscriptions pour les séjours proposés en juillet et août sont ouvertes. Un tirage au sort des participants sera mené en cas de besoin

Le Patio fait la fête

Qu'est-ce que deux étudiants qui courent le 4L trophy ont en commun avec un rappeur qui a réalisé un clip, une blogueuse globe-trotteuse, ou une troupe de danseuses ? C'est ce que le public est invité à découvrir lors de "Parole aux jeunes" le 8 juin prochain au Patio. Le rendez-vous permet aux Saint-Egrévois de 12 à 25 ans qui ont pu mener à bien un projet, grâce notamment à un coup de pouce financier de la Ville, de partager leur expérience avec toutes les personnes intéressées. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la fête du Patio qui mobilise le pôle jeunesse, la MJC et l'Unisson dès 16h30. Outre ces rencontres, des démonstrations de danse, un concert du Labo Muzik'n d'jeuns et une scène ouverte sont au programme de la manifestation... ■



L'arme à l'œil bis

Lancé en janvier dernier au sein du collège Chartreuse, le projet "L'arme à l'œil" se poursuit actuellement dans les locaux de leurs condisciples de Barnave. Entourés par Badis Mehadjri et Estelle Andréolety, éducateurs spécialisés de l'association pour la promotion de l'action socio-éducative (APASE), soutenu par Akram Zouaoui du pôle jeunesse et par Lyamine Saoudi de l'association la Petite poussée, les collégiens se mobilisent pour développer une vidéo à destination des jeunes de leur âge pour les sensibiliser à l'usage des réseaux sociaux et les amener à avoir là-dessus une réflexion et un regard critique. Sachant que 87 % des 12-17 ans se connectent tous les jours à Internet grâce à leurs outils numériques, il apparaît évident que le sujet est d'importance. Mais à Barnave comme à Chartreuse, l'idée n'est ni de faire la morale, ni de diaboliser ces outils mais bien d'accompagner ces ados "digital native" pour qu'ils aient un regard critique sur leur relation avec les réseaux sociaux et, par la même, sur leurs relations avec les autres. Pour ce faire, les jeunes se sont organisés en une véritable petite équipe de production. A l'heure où nous écrivons ces lignes, ils travaillaient



La préproduction est sans doute l'étape la plus importante lors de la réalisation d'une vidéo

sur la préproduction. "On en est au début, on réfléchit au scénario, aux différents rôles, à la distribution des tâches et au plan de tournage", explique Akram du pôle jeunesse qui, comme un script professionnel prend en photo chaque phase du développement du projet pour ne rien perdre de ce travail

collaboratif. "Le résultat de ces deux ateliers menés dans les deux collèges de la Ville sera présenté le 23 mai à 18h à La Vence Scène à l'occasion d'une soirée spéciale où seront conviés différents intervenants", conclut Baligh Ziat, coordinateur du pôle jeunesse et Badis Mehadjri. ■

Des vacances très actives



L'équipe des chantiers vacances donne un coup de jeune à l'école de la Gare

Au boulot ! Alors que certains profitent des congés pour se la couler douce, d'autres se retroussent les manches et découvrent le monde du travail. C'est le

cas de cinq Saint-Égrévois âgés de 16 à 18 ans qui ont participé à une nouvelle session des chantiers vacances. Accompagnés par Gino, éducateur spécialisé de Synergie, la

petite équipe s'est employée à donner des couleurs à une salle de classe et à rendre pétillant un espace périscolaire de l'école de la Gare en le dotant de teintes acidulées rehaussées de bulles légères. "Ils ont même eu le temps de redessiner le terrain de foot de la cour de l'école", apprécie Adeline Perroud, adjointe au maire en charge de la jeunesse et Christèle Defaix, chargée de mission, qui suivent de près ces chantiers ouverts aux jeunes. "Les chantiers vacances sont réservés à un public accompagné par les partenaires jeunesse investis sur la commune", rappelle en effet Christèle Defaix qui précise que ces "contrats d'une semaine permettent aux jeunes de découvrir les impératifs d'un emploi. Ponctualité, assiduité, motivation... les chantiers vacances ont pour objectif de les aider à remettre le pied à l'étrier ou à définir leur projet professionnel". Première opération de l'année, celle-ci sera bien évidemment reconduite sur d'autres sites saint-égrévois durant les congés à venir. ■

(24 000 €

salaires, encadrement, fournitures... c'est le budget annuel consacré par la Ville aux chantiers vacances.

BOULOT ESTIVAL : trois chantiers vacances d'une semaine chacun sont organisés cet été et sont ouverts à tous. Pour se renseigner avant de candidater, une réunion publique est organisée le lundi 13 mai à 18h30 en mairie (les dossiers sont à rendre avant le 23 mai). En savoir + : 04 76 56 59 00

(6 c'est, depuis le lancement récent de l'enseigne "Brut butcher", le nombre de restaurants ouverts que compte le pôle restauration de la zone d'activités de la porte de Chartreuse.

Devenir un cadre **senior** bénévole

Association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite, Cadres seniors bénévoles (CSB) met l'expérience de ses membres au service des PME de la région. Véritable pont entre les générations de cadres, cette structure s'adresse notamment aux dirigeants d'entreprise ou d'association en leur offrant les compétences d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés.

Aux porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise, CSB offre un

accompagnement "sur mesure" de l'idée initiale à la réalisation du projet. L'association peut aussi aider les étudiants dans la rédaction de leurs CV et lettre de motivation et les entraîner pour leurs futurs entretiens de recrutement. Enfin, elle propose un accompagnement aux cadres en reconversion ou en recherche d'emploi. CSB recherche des cadres retraités et disponibles qui ne veulent pas laisser dépérir leurs acquis professionnels... À bon entendeur. ■

En savoir + : 04 76 04 76 54
ou www.cadres-seniors.com



Zapping du mois

AVRIL

Mercredi
17



Changement de propriétaire

Établissement remarquable lié à l'histoire de Saint-Egrève, le café du Pont change de propriétaire et se fait une nouvelle jeunesse pour rouvrir prochainement. Point névralgique de la commune depuis toujours, le "bistro" réputé pour sa terrasse ombragée et fleurie évolue et se modernise. Sa salle est actuellement entièrement refaite à neuf et sa carte devrait bientôt être dévoilée au public. Affaire à suivre... avec gourmandise !

Flow&You, mode utile

Comme chaque année, les élèves du collège Chartreuse se mobilisent pour créer leur micro-entreprise dans le cadre d'un projet scolaire. Pour le cru 2019, les jeunes ont frappé fort puisqu'ils se lancent dans le business de la mode avec Flow and you. Le concept : développer des T-shirts tendance à la fois beaux et qui, en plus, ont la particularité d'expliquer aux adultes le langage des jeunes. Une initiative bienvenue qui permettra sans doute de tisser des liens entre les générations !

VISITES DE SÉCURITÉ : le saviez-vous ? Élus et techniciens de la Ville se mobilisent auprès des pompiers du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour participer aux visites de sécurité des établissements recevant du public. En mai, Orchestra et Yvrai, seront étudiés à la loupe

4754 c'est le nombre de compteurs gaz de particuliers que GRDF doit changer sur la commune dans le cadre d'une campagne de renouvellement menée de juin à octobre.

NOUVEAU MEDECIN : La Ville a accompagné l'installation d'un nouveau cabinet médical à La Monta. Le docteur Servane Kipp-l'Henoret tient désormais une consultation de médecine générale au 2 rue Adolphe Muguet

Restauration : un "indien" dans la ville

Même s'il est originaire de Delhi, Gulshan Ratra a décidé d'appeler son nouveau restaurant le Rajasthan. Depuis le 27 avril, le Saint-Egrévois vit son rêve de cuisinier et dirige enfin sa propre affaire au 40 de l'avenue du général de Gaulle à la place de l'ancien Sol'y Fleurs. Dans son nouveau restaurant au décor "Bollywood chic", il accueille les amateurs de cuisine épicée, d'exotisme et de couleurs. Arrivé en France en tant que "cuisinier" avec ses parents, Gulshan Ratra s'était reconverti dans l'épicerie "plus compatible avec une vie de famille". Mais depuis 20 ans qu'il habite Rochepleine, cuisinier dans l'âme, il entretenait l'espoir de créer sa propre affaire. "Il adore faire à manger pour les autres. A la maison, il y a toujours du monde à table", explique Nevine Ratra, la femme de Gulshan. Après des années de recherche d'un local commercial dans



A la veille de l'ouverture du Rajasthan, l'équipe se mobilise autour de Gulshan (en blanc)

le secteur "nous avons enfin pu acheter le bail aux enchères en octobre dernier". Après de lourds travaux de rénovation et d'aménagement, tout est là pour offrir à la petite équipe de Gulshan de quoi préparer les mets emblématiques du Rajasthan et du Punjab. Appréciant

le travail des produits frais, le restaurateur n'a pas souhaité développer une carte avec des centaines de plats et a préféré se donner les moyens de proposer des currys, des plats végétariens, des brochettes et grillades cuites dans un four tandoori... Bref l'essentiel de la

gastronomie familiale indienne. Ouvert midi et soir tous les jours de la semaine pour commencer, le Rajasthan propose non seulement une trentaine de couverts mais aussi la possibilité de commander des plats à emporter. ■

Contact : 09 54 06 67 34.

Que d'eau que d'eau !



En 2019, les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement sont en cours d'harmonisation dans l'ensemble de la Métropole. Ainsi, la consommation domestique est facturée sur la base d'une part fixe, correspondant à l'abonnement, et d'une part variable, correspondant à la consommation d'eau. Le prix moyen de l'eau et de l'assainissement est de 3,18 €/m³ TTC (contre en moyenne 3,72€/m³ dans les collectivités de taille équivalente). En outre,

une tarification sociale de l'eau permet d'accorder une aide financière aux ménages qui consacrent plus de 2,5% de leurs ressources à leur facture d'eau. Cette allocation, versée automatiquement est calculée en se basant sur les données de la Caisse d'allocations familiales et est directement versée aux bénéficiaires. Un soutien financier qui permet d'accompagner environ 10 000 ménages. ■

En savoir + : www.la-metro.fr rubrique "Services-Eau potable".

LE SAVIEZ VOUS ? dans le commerce, le prix d'une eau en bouteille est 100 à 300 fois supérieur aux tarifs pratiqués au sein de la Métropole. A Saint-Egrève 1000 litres d'eau potable de grande qualité du robinet coûte 1,0219 €

Une carte résident efficace

Afin de mieux gérer la fréquentation des deux piscines intercommunales dont il a la gestion, le Sivom a décidé de mettre en place des tarifs différenciés. Ainsi, depuis l'an dernier, pour bénéficier de tarifs préférentiels, il est nécessaire de produire sa carte résident pour entrer aux Mails ou à Tournesol. Depuis sa mise en place 3883 exemplaires de cette carte ont été distribués. Gratuit, ce petit sésame doit être renouvelé chaque année. Pour ce faire, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie ou à la piscine Tournesol avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. ■



C'est presque l'été à la piscine des Mails

L'été commence sous terre. Enfoie sous les 800m³ d'eau du grand bassin de la piscine des Mails, une machinerie digne d'un décor de film de science-fiction reprend vie depuis maintenant quelques semaines. Soigneusement bichonnés par des agents du service des sports de la Ville ces kilomètres de tuyaux qui serpentent et glougloutent, permettent de filtrer en continu l'eau des trois bassins de l'équipement qui ouvre ses portes samedi 25 mai. "Dans les piscines du Sivom, la saison estivale commence dès avril", explique Stephen Badon qui s'occupe de l'entretien de ces deux équipements. "Pour bien commencer cette période, nous vidangeons la piscine Tournesol et celle des Mails. Nous réalisons toutes sortes de travaux de nettoyage des bassins, d'entretien et de remplacement de certains carrelages, de peinture..." continue le jeune homme qui court d'un équipement à l'autre



Ca s'active dans les "coulisses" des piscines pour préparer la saison estivale

pour que tout soit opérationnel le jour J. "En plus de cette partie technique, nous devons préparer administrativement l'été dans les piscines", poursuit Sandrine Gleyzolle du service des sports de la Ville qui rappelle que le Sivom embauche 22 "jobs

d'été" pour gérer la caisse, les vestiaires et le nettoyage des piscines. Il faut aussi recruter des maîtres-nageurs pour la saison, trouver une société de sécurité qui fournira des vigiles, se coordonner avec la police municipale et la gendarmerie

pour organiser la saison, mettre à jour le règlement intérieur et le plan d'organisation de sauvetage... Bref, mettre en place les vacances dans les piscines, c'est du boulot ! ■

Vestiaires, les travaux commencent



Les "anciens" vestiaires fonctionneront jusqu'à la fin des travaux

En mai, la Ville lance les travaux de rénovation des gradins et vestiaires du stade Jean Balestas. Première phase de ce chantier : la construction de nouveaux vestiaires entre le terrain d'honneur et le terrain annexe "sud" et qui, à terme, doit remplacer l'ancien bâtiment. Vétuste et situé en zone rouge éboulement, ce dernier ne pouvait être rénové. Le nouvel équipement, adapté aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour répondre aux normes de la Fédération française de football qui impose notamment que les arbitres n'aient pas à parcourir plus de 20 mètres entre l'aire de jeu et leur vestiaire. Il sera ainsi légèrement décalé par rapport à l'emplacement actuel des vestiaires qui

seront déconstruits à la fin des opérations de réhabilitation. D'une surface totale de 242 m², il regroupera, au rez-de-chaussée le nouveau siège du 2RFC et des espaces festifs. Deux vestiaires joueurs ainsi qu'un autre réservé aux arbitres seront aussi créés au niveau inférieur.

Le chantier estimé à 940 000€ devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Il s'inscrit dans le programme plus vaste de rénovation énergétique et fonctionnelle des équipements du site. Ce projet, qui permettra notamment de redistribuer les salles mis à la disposition des sportifs dans les tribunes, leur mise en accessibilité et leur rénovation énergétique bénéficie d'un budget total de 1 245 000€ environ. ■

Un nouveau local pour les jardins

On le sait, quand on jardine, on n'a jamais assez de place pour ranger tout le "bric-à-brac" nécessaire à l'entretien de son lopin de terre. Si les membres des jardins familiaux sont mieux organisés que certains particuliers, ils ont tout de même besoin de locaux de stockage adaptés pour recevoir à la fois leur matériel de jardinage mais aussi tout le nécessaire à l'entretien de leurs ruches. Pour leur mettre à disposition quelques précieux mètres carrés, la ville profite de la création récente de nouvelles toilettes publiques aux abords des tennis de Fiancey pour convertir les anciennes en locaux de rangement. Le chantier estimé à 5600€ commence fin mai et devrait durer une petite semaine.

JEUX VANDALISÉS : dans les parcs Barnave et Fiancey, plusieurs jeux pour enfants ont été vandalisés. La Ville s'emploie à les remettre en état mais les délais sont malheureusement longs et les coûts élevés...

Compostez qu'on vous dit !

Tendance lourde de l'année 2019, le compostage est plus que jamais d'actualité. Alors que ce mode de gestion des déchets est déjà bien implanté dans beaucoup de foyers saint-égrévois et métropolitains, l'intercommunalité s'apprête à passer la vitesse supérieure en la matière. En effet, dans le cadre du schéma directeur 2020-2030, elle s'est engagée à réduire de 20 % la masse totale des déchets collectés. Pour parvenir à ce résultat, cela nécessite le changement des habitudes de tous les habitants. Heureusement le compostage des déchets est possible aussi bien en maison qu'en appartement. ■

Pour tous savoir sur la question : www.lametro.fr/42-je-composte.htm



Moustique : la résistance s'organise !



Contre les moustiques l'union fait la force. C'est pour que chacun puisse participer à son niveau à endiguer la progression des dyptères à Saint-Egrève que la Ville et l'Entente interdépartementale Rhone-Alpes de démoustication (EIRAD) organisent mardi 21 mai un atelier ouvert à la Maison des associations. Dès 17h, les Saint-Egrévois sont invités à découvrir des techniques de lutte mais aussi les bons gestes à adopter et les pièges à éviter dans la lutte contre ce nuisible. ■

En savoir + : saint-egreve le journal n°256 disponible sur www.saint-egreve.fr

30%
c'est la proportion
des déchets de la poubelle
grise qui peut être compostée !

Zapping du mois

AVRIL
Vendredi
12



Et de trois...

C'est officiel depuis la fin 2018 mais il a fallu patienter jusqu'en avril pour que la Ville, représentée par Catherine Haddad, première adjointe et Benjamin Coiffard, adjoint aux travaux, reçoive à Lyon de manière très cérémonieuse sa troisième fleur. 32 communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont cette année été distinguées dans le cadre du label des villes et villages fleuris. Seules six autres municipalités ont été distinguées au même niveau que Saint-Egrève.

Maisons et balcons fleuris



Alors que la nature explose littéralement, que les fleurs bourgeonnent et que les feuilles recolonisent les branches des arbres pour le plus grand bonheur des oiseaux et des amateurs de verdure, Saint-Egrève relance son concours des maisons et balcons fleuris. Passionnés d'horticulture ou simple jardiniers du dimanche, tous les Saint-Egrévois qui le souhaitent sont conviés à par-

ticiper à cette édition 2019. À cette occasion un jury composé de professionnels et de simples esthètes désignera les jardins et les balcons les mieux décorés. Attention, pour concourir il faut impérativement que son jardin ou son balcon soit visible depuis l'espace public. Inscriptions jusqu'au 30 juin par téléphone au centre technique 04 76 56 53 33 ou en ligne sur www.saint-egreve.fr ■

À noter : 20 € en bons d'achat sont offerts à chaque participant.

Solidarité

Nouvelle gestion pour la Maison du lac

Le 1^{er} mai, la gestion de la maison du lac a été transférée à l'ACPPA. Explications.



Daniel Boisset, président du CCAS, et Paul-Henry Chapuis, président de l'association de l'ACPPA, ont signé la convention de transfert de gestion de la Maison du lac

Réglementation et normes contraignantes, résidents de plus en plus âgés et dépendants, besoins de compétences et de spécificités sanitaires... les collectivités territoriales sont de moins en moins aptes à gérer seules les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). C'est pourquoi, en septembre

2018, le conseil d'administration du CCAS a décidé de transférer la gestion de la Maison du lac.

Avant cette décision, plusieurs hypothèses ont été envisagées : créer un centre intercommunal d'action sociale pour regrouper la gestion des Ehpad, changer le statut de la structure en établissement hospitalier,

s'orienter vers des organismes semi-privés ou encore privés. Cependant, aucune de ces pistes n'a pu aboutir et le CCAS a finalement fait le choix de se tourner vers une association à but non lucratif. Ainsi, c'est l'association Accueil et confort pour les personnes âgées (ACPPA), groupe lyonnais gestionnaire de 42 Ehpad en France dont deux sur l'agglomération, qui a remporté la consultation.

Initialement prévu au 1^{er} janvier, le transfert de gestion de la Maison du lac à l'ACPPA est finalement effectif au 1^{er} mai. Ce report fait suite à une longue négociation de la part du CCAS, notamment afin de garantir les meilleures conditions pour les agents et un coût maîtrisé pour les familles. Le CCAS a ainsi obtenu un maintien de salaire pour tous les agents. Les titulaires sont mis à disposition de l'association et les contractuels disposent désormais d'un CDI. Les tarifs évolueront dans les mêmes conditions qu'auparavant et la collectivité compensera le surcoût du transfert. Le CCAS gardera bien sûr un lien étroit avec la Maison du lac et le mode d'entrée dans l'établissement restera inchangé. ■

Environnement

Saint-Egrève entre dans la zone de **circulation restreinte**

Saint-Egrève entre officiellement dans la ZCR marchandises, la zone à circulation restreinte, mise en place au niveau métropolitain. Le point sur la question !

Pour circuler sereinement à Saint-Egrève, les propriétaires de véhicule professionnel sont invités à regarder attentivement leur carte grise. En effet, depuis le 2 mai, utilitaires légers et poids lourds relevant de la catégorie N sur leur certificat de circulation sont désormais concernés par la Zone de circulation restreinte (ZCR) marchandises.

Que leur usage soit professionnel ou personnel, dorénavant, les plus polluants d'entre eux se voient interdits de circulation dans les neuf communes qui, à l'instar de la Ville, ont rejoint ce périmètre*. "Pour l'instant seuls les plus polluants sont concernés par la ZCR, les poids lourds (PL) antérieurs à 2001 et les véhicules utilitaires légers antérieurs à 1997, c'est-à-dire les non classés, ceux qui ne sont pas éligibles à l'obtention d'un Certificat de Qualité de l'Air (CQA) ou ceux qui sont en catégorie 5 (vignette grise)", explique Benjamin Coiffard, adjoint aux travaux qui a participé activement aux travaux préparatoires de cette mise en place. "Chaque année, les critères vont devenir plus contraignants et l'interdiction de circulation s'étendra petit à petit à toutes les classes de véhicules utilitaires légers et poids lourds".

Objectif

Dans la métropole, les véhicules de transport de marchandises représentent 22% de l'ensemble des km parcourus mais surtout 48% des émissions d'oxydes d'azote et 33% de celles de particules fines émises. "En encourageant l'utilisation de véhicules à faibles



Tous les véhicules inscrits en catégorie N sur leur certificat d'immatriculation sont potentiellement concernés par la ZCR

émissions, comme les véhicules électriques ou ceux roulant au gaz naturel, la mise en place de la ZCR, a pour objectif de réduire cette pollution et d'améliorer ainsi la qualité de l'air. À terme la ZCR devrait permettre de réduire de façon significative les émissions d'oxydes d'azote de -75% en 2026 par rapport à 2017" précise Jacqueline Paulhan, adjointe au maire en charge des commerces qui rappelle que "des aides à l'achat ou à la

location de véhicules à faibles émissions ou de vélo cargo ont été mises en place par la Métropole. Saint-Egrève s'engage aussi dans cette dynamique en se préparant à accueillir dès cette année une station de gaz naturel véhicule (GNV) qui sera la première de l'agglomération à être ouverte aux professionnels comme aux particuliers". ■

* Bresson, Echirolles, Eybens, Grenoble, La Tronche, Poisat, Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères ainsi que le Domaine Universitaire et Saint-Martin-le-Vinoux

SANCTIONS : attention, le non-respect de la réglementation ZCR ou l'absence de certificat qualité de l'air expose le contrevenant à une amende de 68€ pour un utilitaire léger et de 135 € pour un poids-lourd

114

selon l'Institut pour l'avancée des biosciences, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 3 à 7 % des décès, soit 114 morts par an environ dans le bassin grenoblois.

580 000 euros pour des véhicules propres

Pour accompagner la mise en place de la ZCR et se conformer aux restrictions de circulations actuelles et à venir, Saint-Egrève a lancé une campagne de renouvellement de sa flotte de véhicules professionnels. Ainsi, la Ville s'apprête à investir environ 580 000€ pour acheter pas moins de 13 "utilitaires" propres pour remplacer une partie de son parc de diesels. Fonctionnant à l'électricité ou au gaz naturel pour véhicule (GNV), ces futurs engins devraient pouvoir bénéficier d'un financement partiel de la part du Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL), un dispositif national, qui doit être sollicité à hauteur de 145 000 €. Affaire à suivre...

CONSTRUCTION EUROPÉENNE

LES ÉTAPES :



* Réunification allemande en 1990

dossier

Elections européennes

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. En France, le vote a lieu le dimanche 26 mai et les électeurs pourront choisir leurs députés européens au suffrage universel direct. Emploi, climat, libre-échange, alimentation... l'impact de ces élections est déterminant pour l'ensemble des politiques européennes et l'avenir de l'Europe. À Saint-Égrève, la commune a toujours travaillé à développer des relations avec d'autres villes européennes, notamment au travers d'un riche réseau de jumelage. L'Europe, une institution qui peut sembler lointaine, mais qui nous concerne directement !



sommaire du dossier

- page 13
Le Parlement européen, votre voix en Europe !
- page 14
*L'Union européenne, comment ça marche ?
3 questions à Daniel Boisset et Sybille Roy*
- page 15
*Saint-Égrève et l'Europe
Voter, mode d'emploi
Recherche assesseurs*





Le Parlement européen, votre voix en Europe !

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne (UE) élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les cinq ans au même moment dans tous les états membres.

Un peu d'histoire...

C'est en 1950 que la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas fondent la communauté européenne du charbon et de l'acier. Elle a d'abord été une entreprise de paix, puisqu'elle est parvenue à associer les vainqueurs et les vaincus de la dernière guerre mondiale. En 1957, les six États décident de construire une communauté européenne de l'énergie atomique et économique sur une base d'un marché commun plus large (la CEE). Des politiques commerciales et agricoles sont mises en place dans la décennie qui suit. Le succès des "Six" décide le Danemark, l'Irlande et le

Royaume-Uni à les rejoindre en 1973. Le passage des six à neuf membres s'accompagne d'une mise en œuvre de politiques sociales, environnementales et régionales.

L'Europe des Quinze et l'euro

Après la chute de dictatures, l'adhésion de la Grèce en 1981, et celles de l'Espagne et du Portugal en 1986, renforcent le flanc sud de la communauté. La chute du mur de Berlin (1990) et la démocratisation des pays d'Europe centrale et orientale, libérés de la tutelle de l'Union soviétique, transforment profondément la structure politique du continent. Les États membres négocient un nouveau traité en ajoutant un système de coopération intergouvernementale en termes de politique étrangère, de justice et d'affaires intérieures. Le traité de Maastricht crée l'Union européenne et entre en vigueur en 1993. L'Union s'agrandit et compte désormais

15 membres depuis l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède en 1995. Dans le même temps, elle achève sa marche vers un progrès ambitieux : le remplacement des monnaies nationales par l'euro. Le 1^{er} janvier 2002, la monnaie européenne circule dans douze pays de la zone euro et prend le statut de la grande monnaie de paiement et de réserve à côté du dollar.

Une coopération élargie

À peine constituée, l'Europe des Quinze entame la marche vers un nouvel élargissement d'une ampleur sans précédent. Les anciennes démocraties populaires du bloc soviétique (la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie), les trois États baltes issus de la décomposition de l'Union soviétique (l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie), l'une des républiques de l'ex-Yougoslavie (la Slovénie) et deux pays méditerranéens (Chypre et Malte) frappent aux portes de l'Union au milieu des années 90. L'Europe des vingt-cinq devient réalité en 2004, celle des 27

"FAKE NEWS"

AVEC L'EURO, TOUT A AUGMENTÉ SAUF MON POUVOIR D'ACHAT !

Depuis l'introduction de l'euro, l'inflation a diminué en Europe et en France. Avant l'euro en France, elle pouvait atteindre des niveaux élevés (plus de 10 % dans les années 80). Depuis l'euro, la hausse des prix s'est élevée en moyenne à 1,3 % par an. Les revenus des ménages ont de leur côté augmenté de 1,7 % par an, soit plus vite que les prix.

en 2007 avec l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie et celle des vingt-huit en 2013 avec l'adhésion de la Croatie. Aujourd'hui, l'Union européenne se compose de 28 États membres, représentant plus de 500 millions d'Européens. ■

À noter : Suite au référendum du 23 juin 2016 en faveur du Brexit, le Royaume-Uni est engagé dans un processus de séparation de l'UE. La sortie du pays est, à ce jour, envisagée au plus tard le 31 octobre 2019.

19 États utilisent l'euro comme monnaie unique.

L'union européenne, comment ça marche ?

L'UE est constituée de plusieurs institutions, parmi lesquelles : le Parlement, le Conseil européen, le Conseil de l'UE, et la Commission européenne. Seule institution de l'UE élue directement par les citoyens, le Parlement est composé de 751 députés. Il représente les citoyens et partage le pouvoir législatif et budgétaire avec le Conseil de l'UE qui réunit les ministres des États membres par domaine d'activité. Le Conseil européen, lui, regroupe les 28 chefs d'État et de gouvernement de l'UE. Les dirigeants y décident, à l'unanimité, des grandes orientations de l'UE. Enfin, la Commission européenne est l'organe exécutif. Elle est politiquement indépendante, promeut l'intérêt général de l'Union et met en œuvre les décisions du Conseil de l'UE et du Parlement.

Quels objectifs ?

Les objectifs de l'UE vont de la promotion de la paix au développement durable de l'Europe. L'Union agit dans de nombreux domaines tels que : l'emploi et les droits sociaux (emploi pour les



Le Parlement européen siège à Strasbourg. Les élus sont représentés par groupe de sensibilité politique et non par nationalité

jeunes, travailleurs détachés...) ; la protection de l'environnement (normes environnementales, lutte contre le réchauffement climatique, énergies renouvelables...) ; la santé et l'alimentation (traçabilité, coordination des contrôles...) ; la sécurité et la justice (lutte contre le terrorisme, contrôle de l'accès aux armes...). S'ajoutent à cela les politiques de solidarité dans les domaines régional, agricole et social ou encore la valorisation des diversités culturelles, le développement du patrimoine, la zone euro, l'innovation, etc.

Des secteurs qui nous concernent tous !

L'UE et les Français

Institutions parfois complexes et aux apparences lointaines les électeurs français, sont bien moins impliqués dans les élections européennes que les élections locales ou présidentielles. En 2014, l'abstention s'élevait à 57,75 % à Saint-Égrève, soit bien au-dessus de la moyenne européenne de 42 %. Ces élections permettent pourtant d'élire les députés qui représenteront les

valeurs de la France. Choisir la composition du Parlement européen c'est influencer les décisions qu'il prendra au cours des cinq prochaines années. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit, il n'y aura plus de députés britanniques. La France en comptera désormais 79, soit cinq de plus qu'au précédent mandat. Également, la France ne sera plus découpée en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique, revenant ainsi au modèle adopté par la grande majorité des pays européens.

EN SAVOIR PLUS
SUR L'EUROPE
www.touteurope.eu

questions à :

3

Daniel **BOISSET**

Maire de Saint-Égrève

Sybille **ROY**

Conseillère municipale déléguée aux affaires générales

&

Comment s'organisent ces élections à Saint-Égrève ?

S.R. : Pour ces européennes, un changement majeur s'est opéré avec la mise en vigueur en 2019 de la refonte des inscriptions sur les listes électorales. Centralisée par l'Insee, elle offre une plus grande

souplesse aux électeurs qui peuvent désormais s'inscrire en ligne et jusqu'à six semaines avant la date du scrutin.

Qu'est ce que cela change pour la ville ?

S.R. : Désormais, le travail des agents pour les inscriptions des futurs électeurs et mieux réparti tout au long de l'année. La centralisation des listes permettra également de réduire le nombre des non-inscrits et des mal inscrits. De plus, il n'y a plus de commissions électorales. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les Saint-Égrévois qui s'y sont impliqués ces dernières années.

Existe-t-il des liens entre Saint-Égrève et l'UE ?

D.B. : C'est avec le jumelage, à notre niveau, que l'on construit réellement l'Europe. Tous les ans, nous rencontrons des délégations de villes jumelées sur nos territoires respectifs. L'Union européenne nous aide parfois financièrement à concrétiser ces échanges. On apprend à se connaître et on s'enrichit de nos échanges et de nos partages d'expériences. Cette année, la fête de la musique sera aux couleurs de l'Europe. La musique, langage universel, fera se rencontrer des artistes européens et les musiciens de L'Unisson lors d'un grand concert offert aux Saint-Égrévois.

Saint-Égrève et l'Europe



En 2017, de jeunes européens se sont rencontrés à Saint-Égrève dans le cadre du programme d'échanges Erasmus plus

La Ville de Saint-Égrève a toujours travaillé à développer des relations avec d'autres communes européennes. Né en 1974, année de la première convention de jumelage avec Karben en Allemagne, le réseau d'amitié international compte aujourd'hui Minsk-Mazowiecki en Pologne, Krnov en Répu-

blique tchèque et depuis 2017, Telsiai en Lituanie.

En parallèle des villes jumelées à Saint-Égrève gravitent aussi quelques villes de réseau comme Cori (Italie), Pefki (Grèce), Zuera (Espagne) et Ramonville (France).

L'année dernière, la Ville avait organisé le Fête de la Paix

en accueillant des jeunes délégations de villes jumelées autour de moments d'échanges culturels et de communion européenne.

Cette année la Fête de la musique saint-égrévoise aura une coloration européenne et internationale. ■

Recherche **assesseurs**

La ville de Saint-Égrève recrute des assesseurs pour composer les bureaux de vote. Pour remplir ce rôle, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Bénévole, la fonction d'assesseur est un rouage essentiel d'une élection car il participe au bon déroulement des opérations de vote, notamment en contrôlant les émargements et en procédant au contrôle d'identité ou encore en tenant l'urne. Les assesseurs doivent obligatoirement être présents à 7h30, à la clôture du scrutin ainsi que pendant le dépouillement.

Pour devenir assesseur, merci de contacter le 04 76 56 53 41

A noter : le soir de l'élection, les habitants sont également invités à participer au dépouillement des bulletins de vote en tant que scrutateur. Toujours sous la responsabilité du président du bureau de vote, le scrutateur procède au dépouillement des bulletins. Chaque scrutateur dépouillera les bulletins de vote du bureau dans lequel il est inscrit. Les citoyens intéressés pour être scrutateur, ont jusqu'au jour J pour se manifester auprès des membres de leur bureau de vote.

VOUS VOULEZ JOUER ?

Testez vos connaissances et défiez vos amis en jouant au quiz en ligne "Découvrez l'Union européenne" sur le site : europa.eu/learning-corner/quiz_fr



VOTER, MODE D'EMPLOI

Pour lutter contre l'abstention et réduire le nombre de non et de mal-inscrits, la réforme électorale de 2016 rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ainsi, les inscriptions, centralisées par l'Insee, peuvent désormais se faire directement en ligne et jusqu'à 6 semaines avant la date du scrutin. Tous les électeurs inscrits à Saint-Égrève avant le 31 mars 2019 vont ainsi recevoir une nouvelle carte d'électeur avant le dimanche 26 mai.

Comment voter

Dimanche 26 mai, les 14 bureaux de vote de la ville sont ouverts de 8h à 18h. Pour pouvoir voter, vous devez être âgé d'au moins 18 ans (au plus tard la veille du scrutin), être inscrit sur les listes électorales de la commune et vous présenter dans votre bureau de vote (adresse sur la carte d'électeur) avec votre carte d'identité.

En cas d'absence le jour du scrutin

Vous êtes absent le 26 mai ? Le vote par procuration est possible. Pour cela vous pouvez confier votre droit de vote à un autre électeur. Ce dernier doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune. Pour établir une procuration, vous devez vous présenter dans une gendarmerie et être muni d'une pièce d'identité et du formulaire Cerfa de vote par procuration (disponible à la gendarmerie ou téléchargeable sur le www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do). Attention, la personne désignée ne peut disposer que d'une procuration en France.



Rencontre



Damien Perrier : le pouvoir de la pensée

Depuis que la maladie de Charcot a paralysé ses muscles, Damien Perrier communique grâce à un système de tracking oculaire et un logiciel de synthèse vocale. Pour faciliter les échanges, il développe une interface cerveau-machine qui permettrait d’*« écrire par la pensée »*.

Jusqu’à ses 17 ans, Damien Perrier a vécu l’enfance-type d’un gamin de Barnave. Fréquentant tour à tour les bancs de l’école du quartier puis du collège, il sillonnait la ville à vélo pour se rendre à ses cours, ses leçons de piano à l’école de musique, bouquiner un peu à la bibliothèque ou encore taper la balle sur les terrains de tennis de la commune. *« J’étais classé 15/5, je donnais des cours les mercredis (...) J’ai également tenu le club-house pendant l’été deux années consécutives »* se souvient-il.

Lycéen à *« Champo »*, il décroche un bac scientifique, s’inscrit à l’université Joseph Fourier et découvre ses amphithéâtres bondés et ses soirées étudiantes... Une ambiance qui lui convient puisqu’il reste sur le campus jusqu’à 32 ans, le temps de mener à bien un doctorat en mécanique des fluides et un *« post-doc »* consistant à la réalisation d’expériences de solidification d’alliages à bord de la station spatiale internationale.

Coup d’arrêt

Mariage, poste dans une start-up... la vie suit un cours séduisant jusqu’en 2008, date à laquelle la maladie de Charcot survint brusquement dans la vie de Damien. La sclérose latérale amyotrophique (SLA), le mal rendu célèbre notamment par Stephen Hawking est caractérisé par une dégénérescence des motoneurons du cortex qui provoque une paralysie progressive. *« Je travaillais en mi-temps thérapeutique, puis en télétravail à mon domicile, puis plus rien »*. Malgré des complications qui ont plongé Damien dans le coma et l’ont conduit au bord de la mort, son esprit scientifique et sa passion pour les expérimentations étaient toujours là.

« Ne pouvant plus parler, je me suis dirigé vers une autre alternative, écrire et donc parler par la pensée ».

Interface cerveau-machine

En octobre 2014, Damien Perrier fait la connaissance de trois membres de l’Union Départementale des Ingénieurs et Scientifiques des deux Savoie (UDISS) qui désiraient rencontrer *« l’homme qui parle avec les yeux »* dont ils avaient vu le portrait dans le Dauphiné Libéré. Ensemble, ils évoquent les capacités *« prometteuses des interfaces cerveau-machine, particulièrement adaptées à des personnes comme moi. Je gardai en tête cette perspective et au printemps 2015, je montai une équipe autour de moi composée d’amis et de présidents d’associations. En fin d’année 2015, je disposai d’un casque électroencéphalographe (EEG) et du logiciel approprié. Toutes les conditions étaient réunies pour commencer le projet. Les premiers essais débutèrent en janvier 2016. L’objectif du projet est d’utiliser un casque EEG du commerce, de le mettre sur la tête d’un malade de Charcot alité et de lui faire épeler des mots. Je serai en l’occurrence le cobaye »*. Aujourd’hui, *« nous arrivons à épeler des phrases à la vitesse de 16 s par lettre. Ce qui est beaucoup trop lent par rapport à un système de poursuite oculaire. C’est pour ça qu’on se retrousse les manches pour améliorer ce formidable outils de communication »*.

Équipe de choc

Scientifique de formation bidouilleur de nature, Damien Perrier est habitué à travailler en réseau. Pendant de longs mois, il se réunit chaque vendredi avec son acolyte

centralien Samuel Bernardet pour développer ce système d’écriture par la pensée, faire des tests...

Autour de ce duo de choc, gravitent Patrick Halet et Christian Coudre, présidents des associations *« Espoir Charcot »* et *« SLA aide et soutien »* ainsi que Maureen Clerc, directrice de recherche à l’Inria et Nathanaël Foy, ingénieur. Ces derniers ont conçu le logiciel OpenViBE capable d’analyser les ondes cérébrales et de les associer à des lettres. A ceux-là s’ajoute Violaine Guy, ergothérapeute au CHU de Nice qui travaille sur les interfaces cerveau-machine avec des malades de Charcot...

« Pour poursuivre nos recherches, nous envisageons de fabriquer notre propre casque EEG imprimé en 3D pour une indépendance totale ainsi que nos électrodes sèches extra plates, elles aussi imprimées en 3D. Nous pensons également concevoir un logiciel d’analyse du signal cérébral. Et bien sûr, nous cherchons des moyens pour financer tout cela ».

Hyper actif

Même paralysé, Damien Perrier reste hyper actif à tel point qu’il confesse ne pas arriver à *« mener tous mes projets de front malgré ma présence quotidienne d’environ 8h devant mon ordinateur. En ce moment, ma priorité est notre association EDICO avec tous ses projets passionnants. Je compte bientôt reprendre l’écriture de mon roman mêlant les templiers, la franc-maçonnerie et les rites chamaniques, tout un programme! »*. ■

En savoir + : Retrouvez en ligne (<https://urlz.fr/9CEp>) le texte complet de l’interview de Damien Perrier, la présentation de son association EDICO...

Enigmatique festival



Mini festival orchestré par A Vence Théâtre à l'espace Europe, Enigma propose de (re)découvrir les 25 et 26 mai plusieurs spectacles articulés autour des thèmes du mystère et du crime. Pour frissonner, rendez-vous est pris dès le samedi 25 à 20h30 avec une nouvelle représentation du grand classique de la troupe, "Une Dent Contre" de Jean-Claude Perraux. Prélude à cette enquête bucco-dentaire d'À Vence Théâtre, les ateliers Ados,

en première partie, cherchent à percer le mystère de "Qui a bouffé les spaghettis ?!". Dimanche 26, à 16h, place à la pièce qui donne son nom à l'événement, puisque "Enigma", mise en scène par Dominique et Jean-Claude Perraux donne au groupe des 11/14 ans l'occasion de traquer le meurtrier du professeur Lenoir. Les membres d'autres ateliers sont quant à eux invités à s'exprimer dans "Ha, l'amour !" et "À la gare"... ■

FERMETURES EXCEPTIONNELLES : les trois sites de la bibliothèque sont exceptionnellement fermés les mercredis 1^{er} et 8 mai, le vendredi 31 mai et le samedi 1^{er} juin. A noter : du 31 mai au 3 juin, les boîtes retour des documents seront également fermées.

En route pour Karben !

L'association Saint-Égrève Jumelages invite les Saint-Égrévois à passer le week-end de l'Ascension à Karben en Allemagne. Du 30 mai au 2 juin, les participants seront reçus par des familles allemandes, dans le cadre des échanges internationaux réguliers qui lient les deux villes. L'occasion de découvrir les richesses touristiques de Karben et de la région de Francfort. ■

En savoir + : 04 76 75 47 00.



Les Karbenois ont visité Saint-Egrève et ses environs en 2018

BAL INTERFOLK : la Pastourelle de la Vence organise son bal interfolk annuel à l'espace Robert Fiat samedi 25 mai 2018, à partir de 20h. MeylanFolkplus et Sacabal sont de la fête qui est gratuite et ouverte à tous ! En savoir + : 06 79 70 79 08

Meeting 4H, spectacle bondissant



classiques sont au rendez-vous et, nouveauté 2019, la rencontre est aussi l'occasion de mettre en place une troisième épreuve nationale, le 100m haies femmes ! Une tombola est proposée au public et pour rendre l'affiche encore plus alléchante, un partenariat a été noué entre le meeting 4H et le meeting de Valence. Cette année, une centaine de participants sont attendus parmi lesquels un groupe de coureurs du centre de formation de Dakar... ■

Renseignements : <http://usse-athle.fr/meeting-national-4h/>

En quelques années seulement, le meeting 4H organisé par la section athlétisme l'USSE s'est imposé comme l'une des grandes dates de l'athlétisme en France. L'épreuve se renouvelle

cette année le dimanche 2 juin sur la piste du stade Jean Balestas et le meeting propose plusieurs épreuves de 13h à 17h. 400m haies homme et femme, 110m homme... les courses

FÊTE DU SOU : en avance par rapport aux autres années, la fête du sou, avec ses spectacles, ses démonstrations, ses ateliers et ses surprises se déroule samedi 25 mai dès 14h parc de la Mairie

Les arts du récit reviennent

Une fois de plus, la bibliothèque Barnave s'investit dans la programmation du Festival des arts du récit. À l'occasion de la 32^e édition de cette manifestation qui rassemble le meilleur du monde du conte et de l'oralité en Isère, Saint-Égrève reçoit vendredi 17 mai à 20h "Le chemin des gens", un spectacle porté par Michèle Bouhet et Jean-Louis Compagnon. Cette nouvelle création interroge la condition des femmes, l'injustice, le poids de la religion et l'engagement dans la vie. À chaque fois, c'est pour Michèle Bouhet l'occasion de pourfendre la fatalité pour mieux défendre l'émancipation et l'affranchissement.

En savoir + : 04 76 75 40 63 www.bibliotheque.saint-egreve.fr.

A noter, le Festival des arts du récit se déroule du 10 au 25 mai 2019 dans tout le département. www.artsdurecit.com



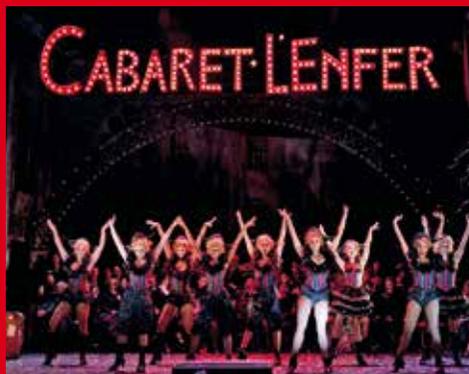
Mardi 7 mai à 20h

Ciné rencontre

Après la projection de "Jeune bergère", le documentaire de Delphine Détrie qui suit le quotidien de Stéphanie une jeune mère célibataire qui a tout quitté pour vivre plus près de la nature, La Vence Scène propose une rencontre avec Lucie Chauvet, bergère. L'occasion d'échanger avec cette figure de "La ferme de Lucie" (lafermedelucie-vercors.com) à Rencurel et de déguster des fromages de chèvres.

La soirée est organisée en partenariat avec les CE Tissent la Toile.

Samedi 25 mai à 20h



Une soirée en enfer !

Pour la troisième et dernière séance "Opéra au cinéma", la Vence Scène propose rien moins que Faust, l'œuvre-monstre de Gounod. 5 actes et 3h45 (avec entracte) permettent de suivre cette revisite du mythe faustien mis en scène par David McVicar avec Michael Fabiano, Erwin Schrott et Diana Damrau. Des premiers rôles virtuoses, un grand chœur, des décors sensationnels, un ballet et une apothéose finale font de ce spectacle un incontournable de l'art lyrique.

DANSE : la section danse du Sou des écoles organise son gala bi-annuel à la Vence Scène les samedi 8 et dimanche 9 juin. Informations réservations : 06 47 52 43 50 ou www.soudesecoles-stegreve.fr

LA VENCE SCÈNE

Vendredi 10 mai à 20h

Braise de mémoire

À la place de "Bidules Trucs", la compagnie Rouge Banane propose le spectacle "Braise de mémoire", à 20h à La Vence Scène. L'occasion de découvrir "L'homme et le petit Pierrot de bois" des extraits de deux nouvelles de Philippe Claudel et "Mon père cet auguste clown" adapté du roman "Effroyables jardins" de Michel Quint. Interprété par Dominique Maurice, le spectacle est mis en scène par Mireille Roux. ■

Réservations : dmerce.1251@orange.fr ou 06 73 81 89 07.

Mardi 14 mai à 20h

Elisabeth Buffet, seule en scène



Elisabeth Buffet présente pour la première fois sur les planches de La Vence Scène son one-woman-show "Obsolescence programmée" dans le cadre de sa tournée nationale. Ce spectacle, qui ne s'inscrit pas dans la programmation culturelle de la salle du Pont de Vence, livre le regard très personnel que pose la comédienne sur son époque. ■

Réservations : rpo.net

Vendredi 17 mai à 20h30

Hamada, quelle Evidence !

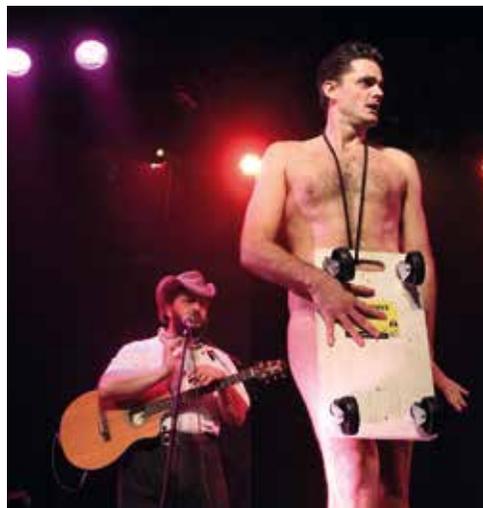
La compagnie saint-égrévoise Évidence revient à La Vence Scène pour présenter "Hamada", sa toute dernière création. Avec cette nouvelle chorégraphie inspirée par la danse jazz, les jeunes danseuses issues de la MJC, auréolées de plusieurs succès ces derniers mois, entendent bien montrer une nouvelle facette de leur talent au public saint-égrévois. ■

Informations et réservations : 06 81 05 59 07



Vendredi 24 mai à 20h

Les Chiche Capon reviennent !



Avec "LA 432", les Chiche Capon reviennent distiller leur folie communicative à La Vence Scène. Clowns sous acide, burlesques et déjantés, ils dédient leur quatrième spectacle à la musique. Partant du principe que L'Echo du Big Bang est un "la 432", fréquence qui sert de base d'accord à tous les musiciens, ils en concluent que l'univers s'est formé en musique. Les personnages déjantés proposent une parodie burlesque de Bollywood et une odyssée galactique dans un Big Bang théâtral sans pareil dans laquelle la crétinerie flamboyante est contagieuse et totalement assumée. ■

En savoir + : leschichecapon.com
facebook.com/LesChicheCapon/

l'agenda du 7 au 26 mai



MARDI 7 MAI

Atelier numérique, "Découvrir l'application de transport en commun SNCF" à la bibliothèque Barnave. Gratuit sur inscription. 17h30. Tél. 04 76 75 40 63.



MERcredi 8 MAI

Foulée du Souvenir, course mémorielle organisée par la Ville et les associations d'anciens combattants. Départ rue du 8 mai à 9h.

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 45 par la Ville et les associations d'anciens combattants au monument aux morts de La Monta. 10h30.

VENDREDI 10 MAI

PLUi, permanence commissaire enquêteur à l'hôtel de ville. De 14h15 à 17h15.

SAMEDI 11 MAI



Touch'Rugby, tournoi du Grand Duc par la RCCN au stade du parc de Vence. Dès 8h.

Basket, l'équipe pré-nationale masculine de l'USSE reçoit Montmélian au Gymnase Lionel Terray. 20h30.

JUSQU'AU 12 MAI

Exposition des sculptures en papier mâché de Mélanie Bourlon dans les salons de l'hôtel de ville. Entrée libre jeudi de 16h à 19h, vendredi de 14h à 17h15, samedi et dimanche 14h à 17h30.

LUNDI 13 MAI

Réunion préliminaire en mairie pour décrocher un emploi dans le cadre des trois chantiers vacances ouverts cet été au 16-18 ans. Voir aussi en page 6.

MARDI 14 MAI

Spectacle "Obsolescence programmée" d'Elisabeth Buffet à La Vence Scène. 20h. (Voir aussi en page 18).

MERcredi 15 MAI

L'heure du conte pour les 0-3 ans à la Bibliothèque Rochepleine.

JEUDI 16 MAI

Vernissage de l'exposition collective l'atelier de peinture contemporaine de l'ACDA "Le Jardin des délices" un travail inspiré du triptyque de Jérôme Boch. 18h30. Exposition à découvrir jusqu'au 19 mai dans les salons du château Borel.

En savoir + : www.acda38.com

VENDREDI 17 MAI

Atelier numérique "utiliser un logiciel de présentation : l'exemple d'Impress" à la bibliothèque Barnave. Gratuit sur inscription. 17h30. Tél. 04 76 75 40 63.

Festival des arts du récit "Le chemin des gens", de et par Michèle Bouhet et Jean-Louis Compagnon à la bibliothèque Barnave. Spectacle de conte, gratuit (mais sur réservation), à partir de 12 ans. 20h.

MARDI 21 MAI



Atelier démoustification, à la maison des associations. 17h. (Voir aussi page 9).

Fête du périscolaire de l'école de la Gare. 17h.

Atelier numérique gratuit "numériser et transférer vos fichiers" à la bibliothèque Barnave. Gratuit sur inscription. 17h30. Tél. 04 76 75 40 63.

MERcredi 22 MAI

L'heure du conte dès 4 ans à la Bibliothèque Barnave. 15h30.

Réunion de concertation, temps d'information et de présentation du projet de médiathèque à la bibliothèque Barnave. 18h.

LA VENCE SCÈNE cinéma



► Nous finirons ensemble

Le 6 mai à 14h et 20h30 ; le 7 mai à 20h30 ; le 8 mai à 17h et 20h ; le 9 mai à 20h ; le 11 mai à 20h ; le 12 mai à 15h et 17h30 ; le 13 mai à 14h et 20h30 ; le 14 mai à 20h.

► J'veux du soleil

Le 6 mai à 14h.

► Avengers : Endgame

Le 6 mai à 20h ; le 7 mai à 17h.

► Mais vous êtes fous

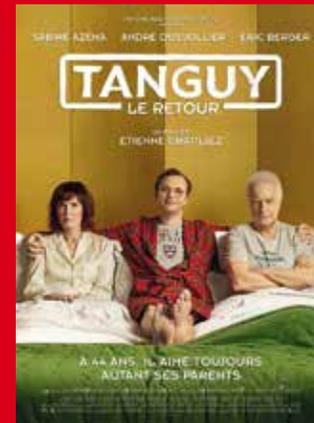
Le 6 mai à 18h ; le 7 mai à 18h.

► Jeune bergère

Le 7 mai à 20h (ciné-dégustation).

► Tanguy, le retour

Le 8 mai à 15h ; le 10 mai à 18h ; le 11 mai à 17h30.



► 90's (VOSTF)

Le 8 mai à 20h30 ; le 9 mai à 20h ; le 11 mai à 17h30 ; le 12 mai à 20h30 ; le 13 mai à 20h.

► Les oiseaux de passage

(VOSTF)
Le 8 mai à 17h30 ; le 11 mai à 15h ; le 12 mai à 20h ; le 13 mai à 18h.

► Monsieur Link

Le 8 mai à 15h30 ; le 11 mai à 15h ; le 12 mai à 15h.

► Just a gigolo

Le 10 mai à 20h ; le 12 mai à 17h30.

► Raoul Taburin

Le 11 mai à 20h ; le 13 mai à 14h.

JEUDI 23 MAI

L'arme à l'oeil, projet vidéo présenté par les élèves des deux collèges de la ville à La Vence Scène. 18h. (Voir aussi en page 5).

VENDREDI 24 MAI

Fête des voisins par l'Union de quartier du Muret, place du Muret. 18h.

Vernissage de l'exposition collective de l'Atelier de l'Islo "Regards" dans les salons du Château Borel. 18h30. À découvrir jusqu'au 26 mai.

Spectacle "LA 432", par les Chiche Capon à La Vence Scène. 20h. (Voir aussi en page 18).

SAMEDI 25 MAI

Ecole en fête dans le parc Marius Camet. Dès 14h.

Bal interfolk de la Pastourelle de la Vence à l'Espace Robert Fiat gratuit et ouvert à tous avec MeylanFolkplus et Sacabal. 20h. En savoir + : 06 79 70 79 08.

DIMANCHE 26 MAI

Élections européennes. De 8h à 18h.



ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (standard jusqu'à 18h15 du lundi au jeudi). Permanence le jeudi jusqu'à 19h30 pour l'Etat civil, l'urbanisme, le scolaire, la culture, le cabinet du maire et après prise de rendez-vous préalable).

CCAS : **04 76 56 53 47**
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de justice. **04 76 56 53 00**

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**
(hors retraite) Mardi, 9h-12h

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
A partir du lundi 6 mai : du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30. Le samedi de 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**
Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-18h30, le samedi 8h30-18h30. Fermée dimanches et jours fériés.

• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr

Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 04 au 10/05 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil **04 76 75 43 42**

Du 11 au 17/05 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave **04 76 75 31 67**

Du 18 au 24/05 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48D route de Grenoble **04 76 75 43 33**

Du 25 au 31/05 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa" **04 76 75 49 33**

Du 01 au 07/06 : pharmacie Nouvelle **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux



SERVICE À DOMICILE

Interventions sur
Saint-Egrève et alentours

50%
de réduction /
crédit d'impôt*
*selon loi de Finances en vigueur

Auxiliaire de vie
Aide à domicile

Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h
8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

CARROSSERIE de la PRIOLA

Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Groupe

Priorité Saint-Égrève

Démocratie et proximité, des enjeux forts pour l'Europe comme pour la ville

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le Président de la République ne s'est pas encore exprimé mais des éléments ont filtré dans la presse sur ses intentions. Si nous ne souhaitons pas nous exprimer sur la politique nationale, car ce n'est pas notre rôle, nous sommes sensibles au traitement de la démocratie locale comme nationale. Ainsi la municipalité a souhaité accompagner toute demande dans le cadre du Grand Débat. Plusieurs réunions se sont notamment tenues en toute liberté et transparence, que se soit avec des groupes politiques ou de "gilets jaunes".

À Saint-Egrève nous tenons à donner à chacun la possibilité de faire vivre le débat public, quelles que soient nos opinions personnelles. Nous n'avons jamais eu peur de la démocratie et de l'affichage public. En créant un groupe de travail sur les rythmes de l'enfant avec des représentants de chaque école, nous avons voulu, en complément de notre position favorable à cinq matinées, donner la parole à ceux qui sont concernés afin de décider ensemble.

De la même manière nous allons le faire pour le travail sur le livre dans la ville avec le projet de médiathèque du 21^e siècle. Nous souhaitons développer un lieu de premier plan à Barnave, pour la culture sous toutes ses formes et sur le livre en priorité. Nous avons également le souci majeur du lien social au plus proche des habitants et cela quel que soit le quartier. Ce travail est une réflexion que nous avons au sein de PSE depuis longtemps et que nous allons compléter au niveau municipal avec une concertation des usagers et des habitants.

En tant qu'élus, nous nous devons de vous proposer des projets ambitieux. Ce pouvoir de décision vous nous l'avez accordé pour que nous continuions de faire de Saint-Egrève un modèle dans la Métropole, pour que le cadre de vie et la bonne gestion, qui vont souvent de pair, ne soient pas que des idées sur le papier.

Pascal de Filippis, président de "Priorité Saint-Egrève"
www.facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Égrève Autrement

Social, santé, quelle politique pour mieux vivre à Saint-Égrève ? 1^{ère} partie



Nous organiserons dans les prochains mois, avec les deux autres groupes de l'opposition au conseil municipal, une série de nouvelles réunions autour de la question du vivre ensemble.

Les politiques sociales en sont une composante importante, il s'agit de donner à chacun la possibilité de bien vivre dans sa ville, dans son quartier. De nouveaux habitants, des familles arrivent à Saint-Égrève à l'occasion de la livraison de logements neufs ou dans des logements plus anciens. Dans le même temps, la part des personnes âgées s'accroît. Cette évolution démographique amène de nouvelles demandes, de nouveaux besoins en termes de services à la population. Notre commune, bien que correctement pourvue en services, doit prendre en compte ces évolutions et développer des services adaptés, lisibles et accessibles à tous. Pour les familles, pour les jeunes, pour les personnes âgées, l'action sociale a deux volets complémentaires : celui de la prévention et celui de l'accompagnement. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et certaines associations agissent, mais les besoins sont-ils pour autant tous couverts ? Comment innover pour répondre à de nouvelles demandes ?

Nous vous invitons à venir en débattre, nous faire part de vos besoins, de vos souhaits le vendredi 17 mai à 20 heures à la salle Safran de la Maison des Solidarités et des Familles.

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Social, santé, quelle politique pour mieux vivre à St-Egrève ? 2^e partie

Prochaine Réunion publique Vendredi 17 mai de 20h à 22h.

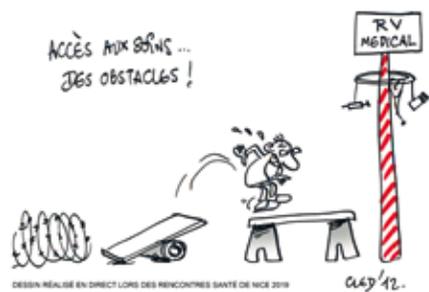
Salle Safran, Maison des Solidarités et des Familles, proche de la gare

La santé : "bien-être physique, mental et social".

Les nouveaux habitants ont bien du mal à trouver un médecin traitant. Les médecins locaux nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à leur remplacement après leur départ à la retraite. Sur les 17 exerçant à St-Egrève, 5 d'entre eux partiront dans les 5 ans. Maison médicale, centre de santé, ..., diverses solutions existent et peuvent être mises en œuvre. A la Ville d'être facilitatrice dans un projet élaboré avec les habitants et les professionnels de santé pour l'accès aux soins. Mais la question de la santé est bien plus vaste que l'accès à un médecin traitant. L'alimentation, le mode de vie, l'environnement, le logement, le travail, les ressources influencent directement notre santé. La collectivité peut y remédier. Education à la santé dès le plus jeune âge, accompagnement tout au long de la vie, particulièrement pour les plus fragiles. Que proposer à une personne âgée qui ne peut plus rester à son domicile et ne souhaite pas entrer en maison de retraite ? Quel appui pour un aidant familial qui s'épuise ? Comment accompagner un malade sortant d'un établissement pour qu'il trouve sa juste place dans la ville ? Autant de situations à la croisée du médical et du social.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur ces sujets essentiels. N'hésitez pas à diffuser cette invitation autour de vous!

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef et Eric Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr



Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

8 mai : se souvenir pour construire l'avenir !

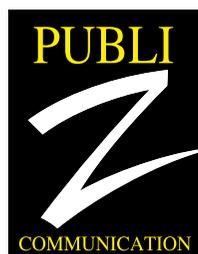
Alors que les commémorations du 8 mai approchent à St-Egrève, le verbe "résister" prend tout son sens au regard de l'actualité : résister contre la privatisation de l'EHPAD, contre la réduction d'ouverture de la Poste, contre le refus d'accueillir une réunion des Gilets-Jaunes dans notre commune ou contre la répression mise en œuvre dans tout le territoire envers celles et ceux qui luttent en 2019 ! Résister contre l'invasion de l'individualisme, du repli sur soi, du racisme, de l'enrichissement personnel de quelques-uns au détriment de l'enrichissement collectif, résister contre les mensonges d'Etat sur le partage des richesses et les ventes d'armes, résister pour proposer un autre projet de société tourné vers l'intérêt général et la paix, c'est ce que font aujourd'hui des milliers de syndicalistes, gilets-jaunes, journalistes indépendants, militants associatifs et politiques, malgré les violences policières et les interdictions de se rassembler qui se développent jusque dans notre Ville!

Dans une commune de résistance comme la nôtre, qui porte comme rue principale le nom extrêmement fort de "8 mai 1945", date de capitulation sans condition des nazis, c'est inacceptable ! C'est de cette rue que s'élance, chaque 8 mai, la foulée du souvenir. Se souvenir ensemble que la dictature nazie a détruit, pillé, asservi, commis les pires crimes de l'Humanité, que des femmes, des hommes ont refusé cette barbarie et rejoint la Résistance pour chasser l'occupant, c'est bien, mais se souvenir et agir pour instaurer une société plus juste et solidaire dans l'esprit du Conseil National de la Résistance (CNR), c'est mieux !

En hommage aux Résistants d'hier qui ont ouvert le chemin des résistances d'aujourd'hui, j'encourage à venir nombreux le 8 mai saluer leurs actions et l'héritage précieux du CNR qu'ils laissent, les résistances collectives au quotidien, et j'invite enfin à voter le 26 mai aux élections européennes.

"Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage." Jean Jaurès

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>



Communication
Edition
Régie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

Paysagiste

Entreprise qualifiée

jma
Espaces Verts



- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'enrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage



04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

poivre rouge

RESTAURANT & GRILL



Service rapide • Restaurant **OUVERT 7j/7** midi et soir
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE
04 76 99 96 66  poivreroigesaintegreve

D. et V. BAPST

Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit



LA 2^e PAIRE
DE MARQUE
OFFERTE
DU 21 MARS AU 21 MAI



Krys

Vous allez vous aimer

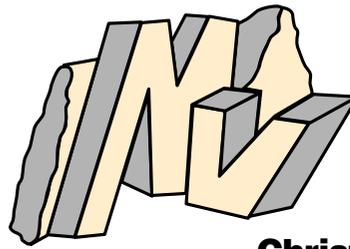
☎ 04 76 75 61 18
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



MARBRERIE DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

safilaf
GROUPE

DÉCOUVREZ NOS DERNIÈRES OPPORTUNITÉS EN LIVRAISON IMMÉDIATE !

APPARTEMENT
DÉCORÉ



Coeur d'îlot végétalisé

Prestations de qualité

Belle surface
terrasses et balcons

Du T2 au T5
à partir de **175 000 €**

#LIVRAISON IMMÉDIATE



Résidence Le Mas des Lys - **SAINT-ÉGRÈVE**

PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1948

Retrouvez l'ensemble de nos Résidences en **ISÈRE** (38)

04 76 41 49 69

safilaf.com

